

Le député François Pupponi , à Shekher (Karabagh) rend hommage au maire d'Arnouville et au bienfaiteur Charles Nigoghossian



"....Par la suite nous avons assisté à la signature d'une charte d'amitié et de coopération entre Arnouville et la commune de Shekher (Arzakh /Haut Karabagh , ndlr)

Je suis vraiment heureux de cette coopération entre Arnouville et Shekher, ville si chère à mon ami [Charles Nigoghossian](#). Depuis 2002 et la construction de l'école, il n'a cessé d'aider au développement de cette commune.



Je salue le courage de Pascal Doll et de son conseil municipal de venir aider cette petite commune et ses enfants..."

Longtemps inspecteur des impôts (catégorie A), devenu directeur divisionnaire des impôts en 2003 (arrêté ministériel du 4 avril 2003), François Pupponi entre au conseil municipal de [Sarcelles](#) lors de l'alternance de 1995, élu premier adjoint de [Dominique Strauss-Kahn](#). Il lui succède à la tête de la mairie le [3 juin 1997](#) et devient [conseiller général](#) du [canton de Sarcelles-Nord-Est](#) l'année suivante.

Réélu au premier tour lors des [municipales de 2001](#), avec 58,01 % des suffrages contre 21,86 % au RPR Jean-Claude Mestre¹, il poursuit la politique initiée par Dominique Strauss-Kahn, mettant en place le plan de rénovation urbaine du Grand-Ensemble, engageant la desserte de la ville par le [tramway T5](#), et projetant la création de 2 500 emplois par la construction d'un nouveau centre commercial².

Le Parti socialiste l'investit pour l'élection législative partielle dans la [huitième circonscription du Val-d'Oise](#) en décembre 2007, organisée à la suite de la nomination de Dominique Strauss-Kahn à la présidence du [FMI](#). Opposé principalement à [Sylvie Noachovitch](#), avocate chroniqueuse sur [TF1](#) investie par l'[UMP](#), qui avait mis en ballottage défavorable Dominique Strauss-Kahn lors des législatives de juin 2007, il se présente comme élu de terrain et mise sur sa proximité avec le député sortant, auquel il a déjà succédé à la mairie de Sarcelles. Après les [émeutes de novembre 2007 à Villiers-le-Bel](#), l'une des quatre communes composant la circonscription, il axe sa campagne sur la défense des banlieues, s'en proclamant le « porte-parole » contre le « sentiment d'injustice et de ghettoïsation » et appelant les électeurs à « voter pour battre la droite et faire barrage à Sarkozy »³. En tête au premier tour avec 38,33 % des votes, il est élu député avec 54,34 % contre 45,66 % pour sa rivale UMP, le 16 décembre dans une élection marquée par une forte abstention aux deux tours (74 % et 69 %) ⁴. Il siège dans la commission de la Défense nationale et des Forces armées, il est vice-président du groupe d'études sur les vols de nuit et nuisances aéroportuaires, et membre des groupes d'études « Pauvreté, précarité et sans abri » et « Voies navigables et transports multimodaux ».

En mars 2008, il est réélu maire de Sarcelles au premier tour avec 68,83 % des suffrages, grâce à une alliance de premier tour avec la liste bleue, contre 17,24 % à l'[UMP](#) Patrick Toulmet et 9,1 % au [MRC](#) Rachid Adda¹. En raison d'un cumul de trois mandats, il quitte l'Assemblée départementale en juillet 2008⁵. À la suite du 2^e tour de l'[élection cantonale partielle](#) organisée dans le canton de Sarcelles-Nord-Est le 19 octobre 2008, il est remplacé au [Conseil général](#) par le socialiste Youri Mazou-Sacko⁶.

En septembre 2011, il est signataire d'une lettre ouverte de parlementaires, demandant à [Nicolas Sarkozy](#) de s'opposer, au nom de la France, à la [reconnaissance de l'État de Palestine](#) le 23 septembre 2011 aux [Nations unies](#). En décembre 2014 il fera d'ailleurs partie des 5 députés (Laurent Cathala, David Habib, Monique Iborra, Armand Jung) de gauche en France à s'abstenir à l'Assemblée nationale lors du vote sur la résolution pour la reconnaissance d'un État palestinien.

En juillet 2011, le juge [Serge Tournaire](#), qui instruit le dossier du cercle de jeu parisien Wagram pour "[blanchiment d'argent](#)" et "[extorsion](#)", décide de placer le député du Val-d'Oise sur écoute, mis en cause par un de ses employés municipaux pour [subornation de témoin](#) dans l'affaire du cercle Wagram⁷. Il n'a toutefois pas été mis en examen mais seulement placé sous le statut de témoin assistés.

L'année suivante, il est investi par le Parti Socialiste sur la 8^e circonscription du Val-d'Oise, dont il est le député sortant, aux [élections législatives de 2012](#) avec Hussein Mokhtari, conseiller général du Val-d'Oise et conseiller municipal de Garges-les-Gonesse, comme suppléant. Il obtient plus de la moitié des suffrages au premier tour mais est contraint, à cause de la forte abstention, à un second tour où il améliore de plus de dix points son score.

Il est ensuite réélu dès le premier tour à 63,12 % aux [municipales de 2014](#), dans un contexte pourtant défavorable à la gauche.

Il est inquiété en 2013 pour des soupçons d'abus de biens sociaux portant une somme de 25 800 euros « indûment dépensés », selon la brigade financière de Versailles. Son nom est également cité dans l'affaire du cercle de jeux Wagram, mais il échappe de peu à une mise en examen⁹.

Un communiqué d'[En marche !](#) le présente comme candidat du mouvement pour les [élections législatives de 2017](#), mais l'intéressé dément avoir sollicité une telle investiture, ne revendiquant que celle du PS¹⁰. Il n'a toutefois aucun opposant LREM face à lui, ce qui facilite sa réélection. Au second tour, il est opposé à Samy Debah, fondateur du [Collectif contre l'islamophobie en France](#), qui se présente comme candidat « indépendant ». François Pupponi le bat largement mais affirme que la candidate [La France insoumise](#) (élimine au premier tour) a appelé à voter contre lui : « Ce qu'on appelle l'islamo-gauchisme, je l'ai vécu en direct ». Le député-maire affirme par ailleurs que les « réseaux salafistes » ont tenté d'infiltrer plusieurs villes de son département : « Ça a commencé par du soutien scolaire dans une maison de quartier, puis dans une MJC, puis ils ont présenté des candidats aux élections de parents d'élèves »¹¹.

Dans un article du [Monde diplomatique](#) d'août 2017, François Pupponi est accusé de clientélisme et sa politique de la ville est mise au pilori : sont notamment pointés « les propos creux sur le vivre-ensemble cherchant à dissimuler la mise en concurrence des « communautés » nationales et religieuses » ainsi qu'un « dédain » à l'égard de la jeunesse, notamment vivant en banlieue¹².

Le 29 août 2017, il annonce sa démission de son mandat de maire de Sarcelles pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats, bien qu'il la désapprouve. En attendant l'élection de son remplaçant le 7 septembre, l'intérim est assuré par son premier adjoint de la ville, Nicolas Maccioni¹³. En juillet 2018, [La Gazette des communes](#) indique qu'il est « resté très influent à l'hôtel de ville de Sarcelles. Au point de provoquer la démission de son successeur, Nicolas Maccioni »¹⁴.

En janvier 2018, à la suite l'agression d'un enfant portant une kippa à Sarcelles, il réclame l'instauration d'une présomption d'antisémitisme¹⁵.

[Franc-maçon](#), il est membre de la loge parisienne « Fraternité-Pasquale Paoli », du [Grand Orient de France](#)¹⁶. Au sein du PS, il est proche de la mouvance représentée par [Dominique Strauss-Kahn](#)¹².

En 2018, il soutient la candidature de [Luc Carvounas](#) pour le [congrès d'Aubervilliers](#) du PS¹⁷. En juillet 2018, il ne fait plus partie du Parti socialiste : « J'ai quitté le PS mais je reste socialiste, mes convictions n'ont pas changé ». Il continue cependant de siéger au sein du groupe Nouvelle gauche à l'Assemblée. Il dit avoir pris cette décision à la suite de la crise engendrée par le départ de Nicolas Maccioni, l'ancien premier adjoint qui était devenu maire en septembre 2017. Le casse-tête pour remplacer le maire avait abouti à une série de crispations au sein de la majorité municipale.

En octobre 2018, il quitte le [Groupe socialiste de l'Assemblée nationale](#) pour cofonder le [Groupe Libertés et territoires](#), qui se situe dans la majorité parlementaire et dont plusieurs membres sont corses¹⁸.